



Vous souhaitez intégrer un DUT R & T ou un BTS SN IR ?

Vous avez déjà pensé à devenir militaire ?

➔ Nous vous aidons, vous vous engagez !

L'armée de Terre propose de vous sélectionner afin de vous accompagner lors de vos études (DUT, BTS), grâce à une allocation financière spécifique de 4.000€ par an.

Pour cela, vous vous engagez à souscrire un contrat (5 ans minimum) pour servir en tant que militaire dans l'armée de Terre à la fin de votre cursus.

➔ Un coup de pouce pour entrer dans la vie active. Sympa, non ?

Pourquoi ?

- Vos savoir-faire académique et technique intéressent l'armée de Terre.
- Boursier ou non, vous pouvez y prétendre.
- Un référent de l'armée de Terre vous suivra tout au long de votre parcours.

Comment bénéficier de cette aide ?

- Être volontaire ;
- Être de nationalité française ;
- Être étudiant entrant en :
 - ➔ **DUT** : Réseaux et télécommunications ou Informatique.

ou

- ➔ **BTS** : Systèmes numériques option A informatique et réseaux ou services informatiques aux organisations option A solutions d'infrastructure, système et réseaux.
- Prendre contact avec le centre de recrutement des forces armées (CIRFA) le plus proche de chez vous ;
- Être sélectionné sur dossier ;
- S'engager par convention à souscrire un contrat d'engagement dans l'armée de Terre, comme sous-officier, dès l'obtention du diplôme.

Quand ?

Pour le cycle 2018-2019, déposez un dossier de candidature dès maintenant !

 **Date limite de dépôt des dossiers : le 20 juillet 2018.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Consultez le site **SENGAGER.FR**
ou contactez un centre de recrutement (CIRFA)

**CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT
DES FORCES ARMÉES BUREAU TERRE
7 boulevard du Colonel Barthal
C830677
86023 POITIERS CEDEX
Tél: 05 49 00 22 27**

**L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE
ET FORME
15 000 POSTES**

SENGAGER.FR

VOUS VOLEZ ? VOUS FIÉTEZ.

ARMÉE DE TERRE

    #SENGAGER

Check in Montpellier - www.armee-terre.com